



COMMUNIQUE DE PRESSE

26 février 2020

## Des propositions et des actions pour une sortie de crise à court et moyen termes

Avec un taux de tri moyen de 35% sur l'ensemble de l'île, la Corse a désormais rattrapé la moyenne nationale. Merci à la population. Il faut continuer dans cette direction.

Il reste toutefois des marges de progression pour réduire davantage le tonnage des déchets enfouis. Les crises successives ont démontré qu'il est désormais impératif de réviser nos modes de consommation, de réduire notre production de déchets et trier toujours plus. Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Chaque **jour**, en Corse, ce sont près de **400 tonnes** de déchets à enfouir. Avec le blocage du centre public d'enfouissement à Viggianello par le collectif Valincu Lindu depuis le 8 novembre 2019, seul le centre privé d'enfouissement de Prunelli est resté ouvert avec une capacité **annuelle** d'enfouissement de **43 000 tonnes**. Pour éviter d'atteindre précocement ce plafond, le propriétaire a décidé de réguler les apports à hauteur de **120 tonnes par jour**.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, malgré la réouverture des centres d'enfouissement, les déchets de la CAPA n'étaient pas traités par le Syvadec. Face à cette inéquité, la CAPA a mis en demeure le Syvadec de traiter ses déchets. Depuis une semaine, le quota attribué à la CAPA est de 35 tonnes par jour. **Ce tonnage est consacré à l'évacuation des balles stockées sur le site de St Antoine.**

Si l'on revient à l'échelle régionale, le différentiel, à savoir les **280 tonnes** restantes à enfouir, sont mises en balles à Ajaccio, Bastia, et Porto Vecchio.

D'une situation de stockage temporaire, qui devait s'arrêter le 31 décembre 2019, les intercommunalités sont passées à un mode de gestion des déchets qui perdurent : la mise en balles. Personne ne veut les déchets dans les rues et son lot de nuisances. Face au risque sanitaire, la CAPA a pallié l'urgence en mettant en balles les déchets à St Antoine, sur des sites déclarés auprès de l'Etat ; balles qui devaient être évacuées par le Syvadec en début d'année 2020 dans les centres d'enfouissement ouverts. La crise des déchets étant un problème régional, les maires de la CAPA ont joué le jeu de la solidarité territoriale avec les intercommunalités voisines dont la production stockée en attente de reprise par les territoires est de 7%.

Depuis le début de l'année 2020, la situation s'est compliquée avec la réouverture partielle de centre public de Viggianello puis sa nouvelle fermeture consécutive au blocage de collectif Valincu Lindu.

### LES CENTRES D'ENFOUISSEMENT ACTUELS EN CORSE : des capacités de traitement insuffisantes

- Juin 2015 : fermeture de Tallone
- Mars 2017 : fermeture de Vico
- Centre **privé** de **Prunelli** avec une capacité annuelle de 43 000 tonnes
- Centre **public** de **Viggianello** avec une capacité annuelle de 45 000 tonnes. Depuis la fermeture de Vico en 2017, la capacité administrative de Viggianello a été augmentée par l'Etat jusqu'à 170 000 tonnes par an.  
**La capacité restante sur ce site avant fermeture définitive est de 70 000 tonnes**
- **Aucun autre site n'a vu le jour**

Résultat : le Syvadec ne pouvant plus évacuer les balles dans le centre public de Viggianello, les intercommunalités, victimes de la situation, ont été contraintes de garder les balles sur les espaces de stockage temporaires autorisés par l'Etat. Les températures printanières couplées à la production chaque jour de nouvelles balles, sans exécutoire, a provoqué cette situation intenable pour tous, population et intercommunalités.

La CAPA, 1<sup>ère</sup> intercommunalité de Corse, pallie chaque jour l'urgence pour éviter le risque sanitaire. Sans la mise en balles, les déchets seraient partout dans les rues, à proximité des écoles, des services publics...partout où nous sommes amenés à nous rendre chaque jour.

La CAPA a reçu la semaine dernière le collectif créé suite aux nuisances générées par le stockage des balles à St Antoine. Le message de la CAPA fut clair et pragmatique:

- La prolifération des mouches consécutive au stockage des balles ne présente pas de risque sanitaire ; s'agissant d'**insectes non vecteurs de maladie**. Des traitements ont déjà été effectués et d'autres seront déployés prochainement
- Les équipes de la CAPA travaillent chaque jour pour trouver avec l'ensemble des acteurs des solutions pour une sortie de crise. A cet effet, à court terme, en attendant la réouverture du centre de Viggianello, la CAPA recherche d'autres terrains autour d'Ajaccio pour stocker les balles car la solidarité doit aussi venir des communes membres.

### Responsabilités, engagements et solidarité entre tous les acteurs publics pour sortir de la crise des déchets

Pour sortir de cette crise, les intercommunalités, le Syvadec, la CDC et l'Etat doivent travailler ensemble main dans la main dans un climat de confiance et de transparence loin des intérêts politiques et individuels. Les manœuvres politiciennes et la manipulation de l'opinion publique ne sont plus acceptables. Elus, ingénieurs et experts en Corse doivent travailler ensemble.

La crise des déchets est bien présente malgré l'absence des déchets dans les rues. Elle devient pesante car aucune issue n'a été trouvée à ce jour.

A court et moyen terme, pour sortir de la crise, chaque acteur public doit prendre ses responsabilités suivant son périmètre de compétence :

- **La CDC**, en charge de la **définition du mode de traitement des déchets**, révisé actuellement le plan d'élimination en vigueur depuis 2015.

Pour remplir les conditions d'une **sortie de crise réelle et sereine** à moyen terme, il est indispensable que la CDC intègre dans le nouveau plan, la production de CSR ( combustible solide de récupération) matière issue des futures usines de tri et de valorisation prévues sur les territoires de la CAPA et de la CAB.

Concrètement, si la CDC n'intègre pas le CSR dans son nouveau plan, l'usine de tri et de valorisation aura des difficultés à obtenir les financements nécessaires à sa construction et ne sera économiquement pas rentable d'autre part.

De plus, les capacités d'enfouissement étant inférieures au tonnage de déchets à enfouir il est indispensable que ces usines voient le jour. Elles viendront en renfort et complément des actions de

#### Qui fait quoi ?

- La CdC définit le mode de traitement des déchets,
- Le SYVADEC transporte et traite les déchets,
- Les intercommunalités et la CAPA collectent les déchets résiduels et le tri.

Son action pour sortir de la crise

#### LA REGLEMENTATION FAVORABLE A L'INTEGRATION DU CSR

L'ADEME précise qu'afin de respecter les objectifs de la Loi de Croissance Verte (LTECV), de nouvelles filières de gestion des déchets doivent être développées. Parmi ces filières, la filière des **Combustibles Solides de Récupération (CSR)** est l'une des possibilités pour la valorisation énergétique des déchets.


réduction des déchets, de tri des emballages, verre, papier, cartons et des biodéchets.

Enfin, ce nouveau plan se devra d'être soutenable pour le portefeuille des contribuables et pour l'environnement et aussi réalisable avec des objectifs atteignables et pas déconnectés de la réalité.

- **Le Syvadec transporte et traite les déchets des intercommunalités adhérentes.** Sa mission principale est de valoriser les déchets triés par les collectes séparatives de ses collectivités adhérentes ou de ses recycleries et de traiter les déchets résiduels non valorisables. Il met en œuvre la politique de gestion des déchets voté par la CDC. Créé le 13 juillet 2007, il exerce sa compétence en lieu et place des intercommunalités adhérentes.

#### **Pour sortir de la crise :**

- Pour pallier l'urgence, le syvadec travaille avec les intercommunalités sur la recherche de terrains pour stocker temporairement les balles
- Il travaille également avec la CDC sur une possible exportation des déchets . Quel que soit la destination des déchets, le processus sera long : lancement de marchés, autorisation des régions d'accueil, autorisation de l'Etat...



Son action pour  
sortir de la crise

La CDC et le Syvadec doivent pouvoir travailler sereinement. A cet effet, la sortie de crise pourrait se faire en 3 étapes :

#### **ETAPE 1 : court terme**

Déstockage des balles dans les centres régionaux autorisés

#### **ETAPE 2 : court et moyen termes**

- En même temps que le déstockage, le Syvadec et la CDC pourraient travailler sur l'exportation des déchets
- Intégration du CSR dans le plan régional en cours de révision, condition pour que les usines de tri soient construites et permettent de réduire de 80% les déchets enfouis. On inversera ainsi la tendance avec des capacités d'enfouissement supérieures au tonnage de déchets enfouis.

#### **ETAPE 3- Moyen terme**

- Lancement de la consultation pour la construction de l'usine de tri en pays ajaccien (le Syvadec a délégué à la CAPA la construction)
- Réception et mise en service de l'usine en juillet 2023

Il serait dommage pour la Corse et les Corses que les projets à moyen terme deviennent des projets à long terme. Il est temps d'agir et de travailler ensemble

Son action pour  
sortir de la crise

- **La CAPA (intercommunalité)** collecte les déchets résiduels et le tri.

La CAPA a pris ses responsabilités et fait face à une crise des déchets récurrente, en anticipant et déployant des moyens exceptionnels qui vont souvent au-delà de ses compétences.

Pour travailler dans un climat serein et de confiance, il est important de rappeler le plan d'actions de la CAPA mis en œuvre grâce à l'adhésion très large de la population.

Pour diminuer la part des déchets enfouis, la CAPA a élaboré en 2015 un plan pluriannuel de réduction des déchets à la source. Ce plan est décomposé en deux natures de mesures:

- **Les actions relevant de la prévention en faveur de la réduction des déchets à la source**

Le programme de prévention de la CAPA comprend des fiches actions dans lesquelles sont rassemblées les actions déjà réalisées, les nouvelles actions, les objectifs, le potentiel de réduction, le public potentiel, les indicateurs d'activités et de résultats, le planning, les partenaires et les modes de communication.

Sur la base de ce programme, la CAPA a candidaté au deuxième appel à projets du Ministère de l'Environnement de juillet 2015. La CAPA est désormais labellisée "**Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage**".

Quelques exemples :

- **Compostage individuel** : En 2019, on recense 5305 composteurs installés sur le territoire, soit un taux d'équipement de l'habitat individuel de 51,2%, contre 3660 en 2015.
  - ✓ Action en continue auprès des habitants en maison individuelles
- **Compostage collectif** : début 2020, 3 compostages collectifs ont été installés dans des copropriétés privés
  - ✓ Action en développement
- **Distribution de Gourmet bag auprès des restaurateurs** : Depuis le 1er janvier 2016, les restaurateurs sont soumis à une obligation de tri lorsqu'ils produisent plus de 10 tonnes de biodéchets par an, soit environ 150 à 200 couverts/jour. Cette obligation est issue de la loi 2010-788 du 12 juillet 2010, dite Grenelle 2.  
Cette opération vise à accompagner les professionnels de la restauration dans la mise en place d'une action visant à réduire le gaspillage alimentaire et ainsi diminuer leur production de biodéchets.
  - ✓ Action finalisée

- **Les actions en faveur du tri et de la valorisation.**

Pour améliorer son taux de tri et de valorisation, la CAPA poursuit son projet de mandature qui comprend les actions suivantes :

- **La densification en points d'apport volontaire** (papier, verre, emballages) pour passer d'un taux d'équipement de 1/817 habitants à 1/450. Projet déployé sur l'espace public et au sein des grandes copropriétés :
  - ✓ Finalisée + action continue dans les grandes copropriétés

- **Suppression des bacs de la voie publique.** Passage en sacs en hyper centre et bacs rentrés au sein des copropriétés :
  - ✓ Finalisée + action continue pour remisage des bacs OM dans les copropriétés
- **Collecte des emballages en porte à porte.** Collecte en sacs en hyper centre et en bacs dans les copropriétés :
  - ✓ Finalisée (1er trim 2020)
- **Collecte des fermentescibles auprès des gros producteurs :**

La CAPA souhaite déployer une collecte des déchets fermentescibles auprès des gros producteurs dont le nombre est estimé à 200 pour les restaurateurs et 25 pour les cuisines collectives et établissements producteurs de repas.

Le gisement d'évitement identifié par caractérisation est de 5920 tonnes.

La CAPA s'est fixé comme objectif de capter au terme d'une année 50% du gisement d'évitement afférent aux fermentescibles soit 2960 tonnes.

  - ✓ Déploiement à compter de la 1<sup>ère</sup> semaine de mars auprès des restaurateurs de l'Amirauté
- **Collecte spécifique des cartons bruns des commerces et particuliers :**
  - ✓ Finalisée + action continue
- **Collecte des papiers en porte à porte auprès des administrations et bureaux :**
  - ✓ Finalisée + action continue
- **Informatisation de la collecte :**
  - Etudes en cours
- **Mise en place de la redevance spéciale :**

Par sa mise en œuvre, la redevance spéciale incite les non ménages à modifier leur comportement, ce qui permet à la collectivité de constater un accroissement de la valorisation et une diminution des quantités de déchets non ménagers à traiter.

La redevance spéciale contribue aussi à l'amélioration du service de collecte et à la maîtrise des coûts.

  - Etudes finalisées, délibération prise, mise en œuvre à compter du 2nd semestre 2020
- Mise en place de la **tarification incitative :**
  - Etudes en cours
- Mise en place de la **Police Intercommunale :**
  - ✓ Finalisée

#### LES BIODECHETS : UNE RESSOURCE

- ils représentent 22.3% de notre poubelle
- sur les 140 000 tonnes de déchets enfouis, ils représentent 40 000 tonnes
- depuis 2016, les producteurs de plus de 10 tonnes/an ont l'obligation de les trier séparément et d'assurer leur retour au sol
- les biodechets sont une richesse pour les sols. Ils apportent un réel besoin d'amendements organiques naturels

- Création de **deux recycleries supplémentaires** :
  - Action SYVADEC (Cf fiche synoptique)
  
- Création d'une **plateforme de compostage** :
  - Action SYVADEC (Cf fiche synoptique)
  
- Création d'une **usine de tri et valorisation des déchets**
  - Action SYVADEC

#### L'USINE DE TRI ET DE VALORISATION

-Lieu : terrain Allegrini Ajaccio

-Cette usine aura 3 entrées : emballages, déchets ménagers résiduels et tout venant

-pour réduire les nuisances olfactives liées aux des déchets enfouis, on va stabiliser la matière humide (18 à 20%)

-pour réduire au maximum les tonnages enfouis de déchet enfouis, il est indispensable d'intégrer une chaîne de fabrication du le CSR

Les projets portés par la CAPA, à travers sa compétence collecte, couplés aux grandes infrastructures à réaliser sur son territoire permettront de réduire de 80% environ les déchets actuellement dirigés vers l'enfouissement.

Sous réserve de la mise en adéquation du plan régional de traitement des déchets avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et selon les débouchés, la fraction résultante non valorisable à orienter vers les centres de traitement de l'île pourrait alors être ramenée à 7500 tonnes (part CAPA).